



Corriere Della Sera

L'Europe et la Méditerranée : un enjeu stratégique toujours en quête de reconnaissance



Ecrit par Marc Garnier le 23/11/2024

Dans une récente [déclaration conjointe](#), l'Alliance Méditerranéenne met le projecteur sur une problématique essentielle sur la question des nouvelles politiques Européennes de défense: l'absence d'une reconnaissance explicite de la Méditerranée comme une zone de priorité stratégique. Cette déclaration signée par les ministres de la défense de Chypre, de l'Espagne, de la Grèce, de l'Italie, de la Croatie ainsi que du Portugal, souligne l'importance de la région en matière de sécurité, d'économie et de stabilité géopolitique. Alors que la Méditerranée est une région vitale pour le commerce mondial car près de 30 % du commerce maritime mondial y transite, elle est également un théâtre de tensions géo-politiques et migratoires croissantes, et cela depuis plusieurs années déjà.

Les propositions concrètes de l'alliance

Dans cette déclaration, plusieurs ministres insistent sur l'importance cruciale d'intégrer explicitement la Méditerranée dans les priorités de défense européennes. Pour réaliser cet objectif, ils proposent une modification de l'article-40 de la directive sur l'industrie stratégique et de défense européenne, afin d'y incorporer des mesures concrètes, adaptées à la spécificité de cette zone. Parmi celles ci figure le renforcement de la surveillance maritime mené en collaboration avec l'OTAN, pour assurer un contrôle efficace des frontières maritimes.

“Au regard du quatrième pilier de la “boussole stratégique”, la Commission et les États membres, en vertu leur compétence de contrôle des personnes et la surveillance efficace du franchissement des frontières extérieures de l’Union attribuée à l’article 77 du TFUE, s’engagent à intensifier leur collaboration avec l’OTAN, afin d’accroître la surveillance de l’espace Méditerranéen”

Ce dispositif serait complété par le développement de technologies navales avancées, essentielles pour moderniser les capacités de défense dans un espace aussi stratégique. De surcroît, une coopération accrue avec les pays du Maghreb est envisagée pour une surveillance conjointe des ces eaux territoriales en tension. La recherche sur les menaces hybrides, telles que la cyberdéfense et la lutte contre le terrorisme, sera placée au cœur de ces initiatives pour répondre à des défis qui sont parfois de nature différentes. L’objectif de ces propositions est assez clair : consolider la stabilité régionale de ces routes migratoires pour garantir une sécurité accrue pour l’ensemble de l’Europe

L’Italie en première ligne

À notre question visant à savoir pourquoi la Méditerranée n'apparaît pas explicitement parmi les priorités de la directive européenne sur la défense, la commission Italienne rejette l’idée d’un oubli volontaire. Elle souligne que la Méditerranée, bien que stratégique, est parfois reléguée au second plan en raison de la prédominance d’autres menaces, notamment la guerre en Ukraine, et des divergences entre les États membres quant à la gestion des défis méditerranéens. Cependant, l’Italie insiste sur l’urgence de faire reconnaître cette région comme essentielle à la stabilité européenne et s’engage à travailler sur un consensus en ce sens.

Sur la coopération industrielle européenne dans le domaine de la défense, l'Italie évoque un projet plutôt ambitieux : la mise en place d'un bouclier anti-aérien européen basé sur le système SAMP/T, une technologie franco-italienne éprouvée et relativement comparable à ce qui se fait en Israël, le fameux "dôme de fer" qui a déjoué dernièrement une attaque de l'Iran. Cette initiative vise à créer un système intégré permettant une meilleure défense contre les menaces aériennes, tout en favorisant l'innovation et la compétitivité de l'industrie de défense européenne. Ce type de projet implique des pays comme l'Allemagne, la Pologne et la Grèce, et pourrait devenir un modèle de collaboration industrielle et faire concurrence aux acteurs non-européens. Mais en matière de fragmentation des systèmes d'armement européens, l'Italie pointe, tout de même, les limites pour l'élaboration de tels projets, marquées par des niveaux *d'interopérabilité* (des difficultés à se coordonner) insuffisants. En s'appuyant sur des outils comme le Fonds européen de Défense, elle plaide pour une plus grande harmonisation des équipements militaires.

Mais alors, quid de l'immigration illégale en Méditerranée ? Ici, L'Italie adopte une approche intégrée. Elle considère ce défi comme un enjeu de sécurité exigeant une réponse européenne coordonnée, ce qui veut dire que les pays du nord, notamment les pays baltes et scandinaves doivent se préoccuper de cet enjeu. Parmi les priorités figurent le renforcement des capacités de surveillance maritime, l'intensification des patrouilles conjointes et organisées par tous les pays de l'Union, et la lutte contre le trafic d'êtres humains. L'Italie insiste également sur la nécessité de traiter les causes profondes des migrations en collaborant étroitement avec les pays d'origine des migrants. A quoi bon résoudre partiellement un problème sans se préoccuper de la source. Pour Rome, intégrer l'immigration dans la stratégie de défense européenne est une évidence : la gestion des migrations et la sécurité maritime sont indissociables.